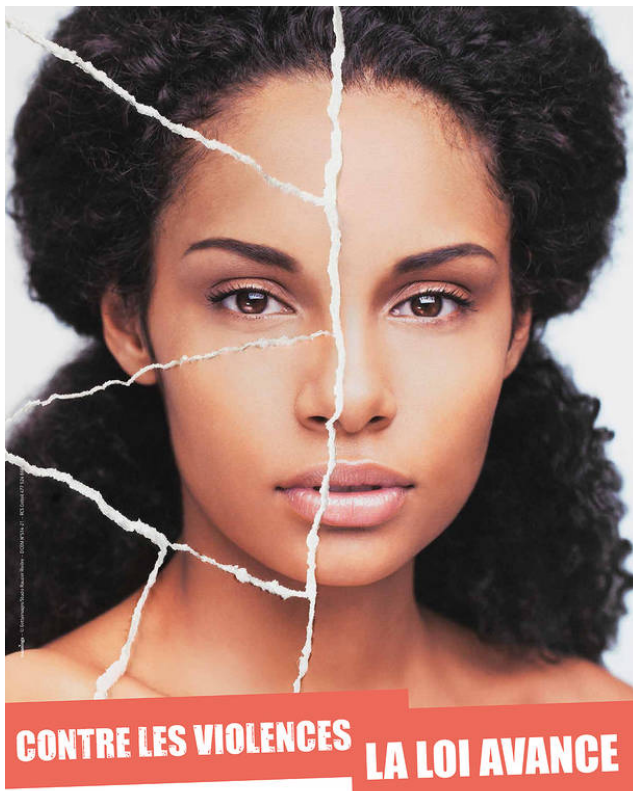




## PROJET DE NOTE D'ORIENTATION : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Alors qu'elle n'a toujours pas lancé le GT « égalité femmes/hommes », la DGAC entend se précipiter pour rédiger la note d'orientation répondant à la circulaire relative à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Sans concerter les organisations syndicales, elle propose des actions minimalistes ou en contradiction avec la circulaire, voire aucune action du tout.

## LES PROPOSITIONS CONCRÈTES DE L'USACcgt



### PRENDRE LA MESURE DU SUJET

Près de 10 mois après le raz-de-marée #MeToo, et dans un contexte de libération de la parole des femmes, on aurait pu s'attendre à un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes ambitieux, d'autant plus quand l'égalité entre les femmes et les hommes a été identifiée comme « grande cause du quinquennat ». Pourtant il n'en est rien. Pourquoi cela ? D'après l'enquête « cadre de vie et sécurité » réalisée par l'INSEE, 25 % des agressions sexuelles et 5 % des viols ou tentatives de viols (soit environ 10 par jour en France) ont lieu sur le lieu de travail. La DGAC serait-elle miraculeusement épargnée ? A l'ENAC, les jeunes filles sont invitées à ne pas se rendre aux toilettes seules lors des soirées et à déclencher l'alarme incendie en cas d'agression. C'est donc que le problème existe aussi dans le monde de l'aviation civile. Pourtant, le thème des violences ne figurait pas dans l'enquête égalité lancée à l'automne 2017.

L'USACcgt demande la mise en place d'outils d'évaluation des violences : enquêtes régulières auprès des agents sur la prise en compte des questions relatives aux relations entre les femmes et les hommes au regard du sexisme au travail ainsi qu'un indicateur portant sur les violences sexuelles et sexistes au travail.



Co-financé par le programme PROGRESS de l'Union Européenne



## PRÉVENIR LES VIOLENCES

La circulaire relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes que prétend décliner la note d'orientation présentée en CHSCT DGAC prévoit que les administrations organisent des campagnes de sensibilisation et de prévention et qu'elles forment l'ensemble des personnels sur le sujet. Encore une fois, la DGAC n'estime pas nécessaire d'aller jusqu'au bout des choses : formations réservées aux managers et aux personnels des RH, conférences facultatives, pas de campagne de sensibilisation ni de rappel des numéros d'urgence...

L'USACcgt propose d'inclure un module dans les formations pour chaque nouvel arrivant, de lancer des campagnes de lutte contre les comportements sexistes et de prévention à l'instar de ce qui est fait pour la sécurité incendie ou pour la prévention des addictions.

## PROTÉGER LES VICTIMES



La circulaire oblige les administrations à se doter de cellules de veille pour traiter les cas de violences, or l'administration fait le choix du service minimum en estimant que les comités de suivi locaux (CSL) et la cellule nationale d'instruction des situations individuelles de souffrance au travail (CNISIST) suffisent. Ces instances, qui dans leur composition, ne laissent guère de place aux représentants des personnels, présentent des faiblesses dans leur fonctionnement : les modalités de saisine de la CNISIST sont nébuleuses, une opacité certaine ne permet pas de connaître l'efficacité de leurs travaux, et plus d'un quart des services n'ont jamais réuni leur CSL. De plus, le projet de note désigne le Secrétariat Général comme unique détenteur du pouvoir de décider de diligenter des enquêtes en cas de violences. Une telle centralisation nie l'impératif de rapidité indispensable pour l'efficacité des enquêtes en cas de signalement et le risque de conflit d'intérêt.

L'USACcgt demande la mise en place de véritables cellules d'écoute, composées de membres formés, compétents et impartiaux ainsi que d'un dispositif de protection garantissant le droit au travail des victimes.

**Les solutions proposées par l'administration sont bien la preuve que celle-ci ne prend pas le sujet des violences sexuelles et sexistes au sérieux. L'USACcgt lui demande de revoir sa copie afin de garantir la sécurité et l'intégrité de ses agentes et agents.**